



# LETTRE INFO

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### Mars 2016



#### **Fibre, montée en débit : 21 mars 2016**

##### **Rappels sur l'enjeu pour la montée en débit.**

D'une part, il s'agit d'investissements 100% publics, représentant 650 000 € HT, portés conjointement par la CFD (**15 € par an et par habitant pendant 15 ans**) et par le Département réunis dans le cadre du Syndicat mixte Doubs THD.

Bien que les services internet soient accessibles par le réseau cuivre, propriété de l'opérateur privé Orange (ex France Télécom), il s'agit bien d'une action publique sans aucun co-investissement privé.

Au-delà des coûts d'investissements, à noter que le Syndicat versera de l'ordre de **500 € HT de redevance mensuelle** (pour les 5 villages concernés par la montée en débit : *Bulle, Bannans, La Rivière Drugeon, Bouverans et Bonnevaux*) à Orange pour l'utilisation des conduites souterraines propriété de cet opérateur et ayant permis le déploiement de la fibre sans recourir à des travaux de génie civil.

D'autre part, les opérations ayant concrètement consisté à déployer la fibre optique depuis Frasne jusqu'au répartiteur placé au centre du village et à aménager le nouveau nœud de raccordement abonnés préparent le déploiement futur de la fibre jusqu'à l'abonné (FTTH). **Ce déploiement FTTH interviendra entre 2020 et 2021.**

La montée en débit sur cuivre est une réponse à un besoin d'accès à court terme qui est inscrite dans le schéma de moyen/long terme ; il s'agit bien d'une solution transitoire. A ce titre, le câble optique qui a été déployé entre le centre téléphonique de Frasne et le répartiteur de Bulle a été dimensionné pour supporter, sans ré-intervention ultérieure, les besoins futurs de couverture FTTH de la commune.

Les débits descendants accessibles après mise en service pourront atteindre jusqu'à **50 Mb/s**, voire davantage, pour les lignes les plus courtes (**<1 Km**). Sauf cas particuliers très spécifiques, les débits les plus bas ne seront pas inférieurs à **15 - 20 Mb/s**, permettant ainsi d'accéder confortablement à des services triple-play (internet, TV, téléphonie).

#### **Ce que vous aurez à faire dès le 22 mars 2016**

Si vous avez déjà une box, vous constaterez la montée en débit sans avoir rien à faire et sans coût d'abonnement supplémentaire !

Pour pouvoir tirer bénéfice de cet investissement public, chaque habitant pourra, **à partir du 22 mars**, faire une demande spécifique en contactant l'un des FAI (fournisseur d'accès internet : **Orange et Free pour Bulle**) afin de se voir proposer une offre de son choix (internet simple ou intégrant une offre TV) compatible avec les caractéristiques techniques de sa ligne. Des délais de 8 à 10 jours sont en général nécessaires pour l'acheminement de la box internet et de son activation.

Les personnes ne disposant pas d'une ligne téléphonique active devront préalablement demander une réouverture ou une reprise de ligne auprès d'Orange (**entre 50 et 100 €**).

☞ **Pizzeria STRADA sur Bulle pour 2 mois**

La Pizzeria STRADA revient **pour 2 mois** sur la place de la Mairie **début avril**. Il s'agit d'une pizzeria ambulante de 50 places faisant restaurant. Les 2 gérants travaillent les jeudis, vendredis, samedis et dimanches uniquement et en soirée. Le CM a donné son accord.

☞ **Samedi 2 avril – 5 h 25 du matin – Passage de la course du coeur**



Nous accueillerons la course du cœur le 2 avril 2016 dans notre village de Bulle. Nous gardons un excellent souvenir de leur dernier passage. Si vous voulez venir encourager les coureurs, n'hésitez pas. Ils seront reçus dans la salle des Associations avec café et croissants.

**RESERVER VOS DATES !**

☞ **Vendredi 15 Avril à 16h - Spectacle de la médiathèque de la CFD**

Un spectacle organisé par la médiathèque de la CFD d'avril est prévu pendant les vacances le **vendredi 15 Avril à 16 h à la salle Foblant**. Fable clownesque et fantastique : « *Tombé sur un livre* » de la Compagnie Gaf'Alu. Spectacle gratuit tout public à partir de 3 ans suivi d'un goûter pour les enfants. Durée d'environ 45 minutes.

**Inscription obligatoire au 03.81.38.32.93**

☞ **Banquet des classes en 01 et 06**

Le banquet des classes BULLE / BANNANS aura lieu **le 22 octobre 2016** salle des fêtes de Bulle. Connaissant l'intérêt que vous portez à cette manifestation, nous comptons sur vous pour relayer l'information dans votre entourage.

De plus amples renseignements vous seront communiqués en temps voulu.

Le comité d'organisation

**Contact pour Bulle : Christophe André 06 70 34 44**

Le Maire, Le Conseil Municipal